











Mail: salome.assvg@gmail.com Tel: 06.76.64.86.75

ACCES

Entrée principale de la piscine, 38 route du sailhet - LAU-BALAGNAS



INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 17/11/2025

Aucune inscription ne sera possible après cette date.

Les droits d'inscription sont de 10 euros par club et 6 euros par sauveteur ; ils seront réglés à l'ordre de l'ASSVG avant le début des épreuves.

Accès à tous les licenciés FFSS à partir de la catégorie CADETS.

Chaque club devra présenter un officiel pour cinq sauveteurs.

COMITÉ DE COURSE

Il aura lieu le même jour et permettra la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

PARTICULARITÉ

Cette compétition est qualificative aux Championnats de France Short Course, sous les conditions décrites dans le mémento 2025/2026.

PROGRAMME

Les organisateurs s'engagent à suivre au mieux les dispositions du mémento 2025/2026 de la FFSS et règlement national eau plate de 2025.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dispositions du présent document et informeront les clubs en cas de changements.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Accueil: 08h30

08h45 : Comité de course pour les officiels et début échauffement

09h30 : Début de la compétition – Épreuves matin

12h00-13h30 : Pause déjeuner

13h30-14h30 échauffement

14h30 : Reprise de la compétition – Épreuves Après midi

EPREUVES MATIN:

50m Mannequin palmes

25m Mannequin

100m SLS

PAUSE MÉRIDIENNE

La piscine sera fermée

Pour les Officiels

Repas offert à la salle des fêtes de Lau-Balagnas

1 Place de la Mairie - 65400 LAU-BALAGNAS

Pour les Nageurs

Merci de prévoir un pique-nique, possibilité de manger à la salle des fêtes. Un espace pour chaque club vous sera attribué.

EPREUVES APRÈS-MIDI:

100m obstacle

50m combiné

50 bouée tube

18h00: FIN DE LA COMPÉTITION

Fin de la compétition avec remise des récompenses aux trois meilleurs clubs de la journée.

DROIT À L'IMAGE

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, les organisateurs à exploiter les images réalisées.

MATÉRIELS

Deux mannequins Orange doivent être amenés pour des raisons d'organisation.